



Brochure d'information
Mon Pilotage Elec

Pilotez vos radiateurs
où vous le voulez,
quand vous le voulez !

Mon Pilotage Elec
une innovation ENGIE

J'agis
avec
ENGIE



ENGIE

Mon Logement



Fournisseur d'énergie
0 W
Chauffage
0 W
Total
0 W
Panneaux PV

Chambre 21.1° 21°	Cuisine 17.9° 18°
Bureau 20.1° 20°	Salon 20.9° 21°

CONSOMMATION
30 kWh
Aujourd'hui
32.7 kWh
Hier à la même heure

VUE GRAPHIQUE

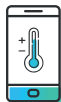


Réalisez jusqu'à 15% par an d'économies d'énergie de chauffage⁽¹⁾

Les économies réalisées vont dépendre des habitudes de chauffage du foyer avant l'installation de Mon Pilotage Elec.



Suivez en temps réel la consommation électrique de vos radiateurs.



Pilotez à distance vos radiateurs où vous le voulez et quand vous le voulez et programmez votre température pièce par pièce^{(2)*} !



Et agissez pour la transition énergétique⁽³⁾

Mon Pilotage Elec, comment ça marche ?

Une appli intuitive qui communique, via votre box internet, avec un jeu de modules discrets installés sur vos radiateurs électriques.

^{*} Si le radiateur de la pièce est équipé du module de pilotage.

Sans changer vos radiateurs électriques vous pouvez les piloter !

Où vous voulez* !



« **Depuis votre lieu de travail**, pressé de retrouver votre cocon. »



« **En rentrant de week-end** avec les enfants que vous voulez garder au chaud. »



« **Pendant votre pause déjeuner**, vous n'êtes pas chez vous pourquoi chauffer ! »



« **Absent plus longtemps** que prévu ou que pour quelques heures ? »



« **Depuis votre canapé**, pas besoin de se déplacer...très utile quand on est cloué au lit ou en mobilité réduite. »

Quand vous voulez !

Avec votre application Mon Pilotage Elec en quelques clics vous avez la main sur les radiateurs équipés⁽⁶⁾.

* Utilisation d'un smartphone avec connexion internet et box internet nécessaire.

Participez à la transition énergétique

Alors qu'est ce que la modulation?

La modulation permet de soulager le réseau électrique et de diminuer le recours à des centrales émettrices de CO₂, habituellement mises en service lors des pics de consommation.

Qu'est-ce que ça va changer pour vous ?

Ce système **permet à votre installation de chauffer moins lors de pics de consommation**, d'environ 1°C de moins pendant quelques minutes, c'est imperceptible pour vous mais diminue votre consommation instantannée. C'est **un geste citoyen sans impact sur votre confort !**

Si plusieurs foyers «s'effacent» cela permet pendant les pics de consommation de libérer une grande capacité sur le réseau électrique et ainsi éviter l'utilisation de centrales polluantes.



Vos équipements fournis par ENGIE

L'ensemble de vos équipements est installé dans votre domicile par un technicien Solutions 30, entreprise partenaire d'installation d'ENGIE.

Vous trouverez le détail des équipements installés ci-dessous :

Une prise communicante



envoie vos données de consommation au logiciel de gestion ENGIE.

Elle est branchée sur une prise à moins d'1,8 mètres de votre box internet et est reliée via un câble Ethernet.

Un module de pilotage par radiateur connecté



pilote le radiateur électrique (température cible, programmation, mode boost, mode hors-gel, mode absence).

Il est installé sur le radiateur électrique grâce à son adaptateur.

Un capteur de température par pièce



permet de mesurer la température de la pièce.

Il est simplement posé dans la pièce, à distance des radiateurs et des fenêtres.

L'ensemble de la solution communique en CPL (Courant Porteur en Ligne) sauf les capteurs de température qui communiquent par ondes radio (868 MHz).

Comment bénéficiaire de l'offre ? C'est simple !



L'Equipe ENGIE valide avec vous que votre installation est compatible.



Une proposition commerciale sur mesure vous est proposée avec un rendez-vous pour installer vos équipements.



Vous signez votre contrat.



Notre partenaire d'installation intervient. Le temps d'installation dépend du nombre de radiateurs à équiper (en moyenne 2h pour 4 radiateurs + 20 min par radiateur supplémentaire).



Prise en main des radiateurs grâce au technicien sur place



Profitez de votre nouvelle installation !



Découvrez notre offre Mon Pilotage Elec

4 radiateurs et plus à équiper

**Matériel + pose
+ abonnement**

GRATUIT⁽⁵⁾



**Offre sans engagement
de durée, vous pouvez
résilier à tout moment
et sans frais !⁽⁶⁾**

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Avoir un minimum de 4 radiateurs et maximum de 20 radiateurs
- Être occupant d'un logement situé en France métropolitaine continentale.
- Votre logement doit être équipé d'un compteur communicant Linky™, d'un tableau électrique installé selon les normes en vigueur et d'un réseau internet fonctionnel 24h/24 et 7j/7.
Sont éligibles convecteurs, radiateurs à inertie ou chaleur douce, panneaux rayonnants non équipés de système connecté⁽⁶⁾..

Qui sommes nous ?

ENGIE, acteur mondial de l'énergie et fournisseur d'énergie, a amorcé il y a 4 ans un virage pour devenir le leader de la transition énergétique dans le monde.

Dans cette optique, ENGIE s'est associé à tiko, société du groupe ENGIE, fournisseur suisse de solutions de gestion d'énergie depuis 2012.

Avec Mon Pilotage Elec, nous concrétisons notre stratégie Zéro Carbone, en vous permettant, grâce à la modulation de vos consommations, d'agir pour une transition énergétique, et ce sans impact sur votre confort !

Installateur Solutions 30 : Entreprise créée en 2003, c'est un expert des interventions techniques au domicile du particulier. Elle est en charge de l'installation et du dépannage de vos équipements.

Partenaires de l'offre

tiko

*Solutions***30**

Solutions pour les Nouvelles Technologies



Foire aux questions

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquemment posées :

> Quelles économies vais-je réaliser ?

En pilotant votre installation de chauffage et en suivant vos consommations, vous ne chauffez que lorsque vous en avez réellement besoin. Ainsi, vous pouvez réaliser jusqu'à 15% d'économies⁽¹⁾ par an d'énergie de chauffage estimée sur une période de 1 an. Les économies réalisées vont toutefois dépendre de vos habitudes de chauffage au sein de votre foyer avant l'installation de Mon Pilotage Elec⁽¹⁾.

> Cette offre peut-elle affecter ma relation avec mon fournisseur d'énergie ou mon tarif ?

Mon Pilotage Elec est une offre indépendante de votre contrat de fourniture d'électricité.

Cela signifie que vous continuerez à recevoir l'électricité auprès du fournisseur de votre choix.

> Dois-je changer mes radiateurs électriques ?

Non, vous n'avez pas besoin de changer vos radiateurs électriques pour bénéficier de l'offre Mon Pilotage Elec.

> Si je déménage, que dois-je faire ?

C'est simple, si vous souhaitez déménager nous vous invitons à contacter* le service client, par courrier électronique ou postal, 2 mois avant votre déménagement pour résilier votre abonnement.

> Puis-je bénéficier de cette offre si je suis locataire de mon logement ?

Vous pouvez bénéficier de l'offre, sous réserve que vous disposiez de l'autorisation du propriétaire de votre logement.

*en cas de résiliation pour déménagement : «la résiliation sera effective à la fin du mois civil suivant le mois au cours duquel la notification de résiliation sera reçue par ENGIE

Avec Mon Pilotage Elec,
grâce à la modulation de
vos consommations, vous pouvez
agir pour une transition énergétique
sans impact sur votre confort !

Pour en savoir plus :



Appelez notre équipe dédiée au

▶ N°Cristal 09 69 36 87 86

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

OU



Ou par courriel à
souscription@monpilotageelec.engie.fr



(1) En réduisant la température uniquement la nuit alors que vous chauffez avant l'installation du thermostat programmable à la même température que la journée, vous pouvez faire jusqu'à 15% d'économie estimés sur une période de 1 an. Les économies réalisées vont dépendre des habitudes des occupants du logement avant l'installation du thermostat programmable. Si les occupants déjà très économes adaptaient le chauffage de leur habitation aux périodes d'occupation/inoccupation, l'installation d'un thermostat programmable pourra systématiser et simplifier cette bonne pratique, mais ne générera pas d'économies d'énergies significatives. Si les occupants laissaient le chauffage allumé et la consigne à la même température en continu, l'installation d'un thermostat programmable leur permettra de réaliser des économies sans perte de confort.

Source : <https://librairie.ademe.fr/cadic/7341/infographie-thermostat-programmable.pdf>

(2) La température pièce par pièce est une température cible, qui, tout en s'en approchant au plus juste, pourrait légèrement différer selon les caractéristiques de votre logement.

(3) En acceptant que votre cycle de chauffe soit décalé et sans entraîner plus d'1°C de variation de température (modulation des consommations d'électricité), vous participez à la transition énérgétique sans impact sur votre confort.

(4) La Modulation est une solution de flexibilité énergétique qui permet de stabiliser le réseau électrique en cas de déséquilibre entre la production et la consommation de l'énergie, elle permet en outre d'optimiser l'intégration des énergies renouvelables. ENGIE doit réunir un certain nombre de clients Mon Pilotage Elec, acceptant à terme, de moduler leurs consommations d'énergie pour faciliter la mise en oeuvre de cette solution. La variation de température n'excède pas 1°C.

(5) Offre gratuite Mon Pilotage Elec : Avoir un minimum de 4 radiateurs et maximum de 20 radiateurs. Être occupant d'un logement situé en France métropolitaine continentale. Votre logement doit être équipé d'un compteur communicant Linky™, d'un tableau électrique installé selon les normes en vigueur et d'un réseau internet fonctionnel 24h/24 et 7j/7. Sont éligibles les convecteurs, les radiateurs à inertie ou chaleur douce, les panneaux rayonnants non équipés de système connecté. L'offre gratuite comprend la mise à disposition du matériel pendant la durée du contrat, l'installation du matériel et l'accès au service Mon Pilotage Elec pour toute la durée de votre contrat.

(6) Offre permettant le pilotage de vos radiateurs électriques incluant des thermostats programmables et permettant la modulation de vos consommations d'électricité. Offre sans engagement de durée. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes : être occupant d'un logement situé en France métropolitaine continentale ; votre logement doit être équipé d'un compteur Linky™, d'un tableau électrique installé selon les normes en vigueur et d'un réseau internet fonctionnel 24h/24 et 7j/7. Sont éligibles les convecteurs, les radiateurs à inertie ou chaleur douce, les panneaux rayonnants non équipés de système connecté.

L'énergie est notre avenir, économisons-là !

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 €. RCS Nanterre 542 107 651. Siège social : 1 place Samuël de Champlain, 92400 Courbevoie Service Clients, TSA 87494, 76934 Rouen Cedex 09. Crédits photos : AdobeStock - Imprimerie Desbouis-Gresil - Z.I. du bac d'Ablon - 10-12, rue Mercure 91230 MONTGERON - Réalisation : REDHOOD - V21102022

Ne pas jeter sur la voie publique.

